

COMPTE-RENDU :

L'innovation sociale dans les contrats de ville Journée thématique « Agriculture urbaine »

13/09/2017, de 9h à 17h, à la maison des services publics de Brignoles

Objectifs de la journée :

- Découvrir des expériences de projets en agriculture urbaine comme source d'inspiration, d'échanges et de partage d'expérience.
- Approfondir les liens possibles entre la politique de la ville et l'agriculture urbaine : opportunités, contraintes, leviers d'action.
- Identifier les priorités du territoire pour construire un plan d'action.

Programme de la journée :

9h30 : Introduction

10h00 - 10h30 : Agriculture urbaine et politique de la ville :
Témoignage et retours d'expériences à Marseille.

10h30 -12h30 : Questions réponses, échanges

12h30 - 14h00 : Pause déjeuner

14h00 - 16h30 : Atelier de co-développement en sous-groupe :
Ma feuille de route pour mon territoire.

16h30 - 17h00 : Visite d'une structure ESS financée à Brignoles : L'Accorderie.

Programme du cycle :

Calendrier des sessions	Objectif de la session	Participants
13 juin 2017	Créer des groupes de travail regroupant plusieurs territoires sur des thématiques communes	Tous
Été 2017 (à distance)	Réaliser un diagnostic territorial (ou étude d'opportunité)	Tous
Septembre 2017 (3 journées)	Définir des cahiers des charges des appels à projet en fonction du diagnostic et du benchmark réalisé	Groupes thématiques + invités
Printemps 2018	Bilan des réponses reçues dans le cadre des appels à projets	Tous + invités

Participants :

Aix-en-Provence :

- Amandine DELUS, Chargée de mission GUP/RU : DelusA@mairie-aixenprovence.fr

Communauté Agglomération Provence Verte

- Antoine DUNAN : directeur du service cohésion sociale : adunan@caprovenceverte.fr
- Kathleen JULIEN : chargée de mission : kjulien@caprovenceverte.fr
- M. SARLANDE : conseiller citoyen de Brignoles :
- M. TARRET : conseiller citoyen de Brignoles :
- François FIL : conseiller citoyen de Brignoles : francois.fil@orange.fr
- Angélique VILBRUN, adulte relais à Brignoles : angeliquearnould@hotmail.fr

Métropole Aix-Marseille Provence :

- Philippine MENIER : Chargée de mission emploi, insertion, développement économique : philippine.menier@ampmetropole.fr

Nice Côte d'Azur :

- Audrey BIANCIOTTO : Cheffe de projets Nice Est, (excusée) : audrey.bianciotto@nicecotedazur.org

Vitrolles :

- Magali LINGOIS-DIOT : Directrice du PRU, direction Habitat - Cohésion sociale : magali.lingois-diot@ville-vitrolles13.fr
- Eric SAGON : Chargé de mission Habitat & GUSP (excusé) : eric.sagon@ville-vitrolles13.fr

Heko permaculture :

Carl Pfanner : carl.pfanner@gmail.com ou cp@heko.farm

L'Accorderie :

provenceverte@accorderie.fr

10 place Cavaillon
BRIGNOLES 83170

Introduction

Dans les pays industrialisés, un intérêt croissant pour l'agriculture paysanne se manifeste en lien à la prise de conscience des dégâts provoqués par le modèle d'agriculture industrielle et intensif du XXème siècle : appauvrissement et pollution des sols, perte d'emplois du secteur primaire, perte de qualité nutritionnelle, recul de la biodiversité des espèces et des paysages... En parallèle, le développement des villes et du mode de vie urbain fait apparaître de nouveaux enjeux sociaux en termes de santé publique (sédentarité et alimentation industrielle) comme de cadre de vie (cadre de vie, affaiblissement du lien social, manque d'espaces publics et verts) voire de dépendance alimentaire.

L'agriculture urbaine, à son niveau, pourrait représenter l'une des réponses à ces enjeux. L'exemple de l'Argentine où parfois, « ce sont les villes qui nourrissent les campagnes » révèle un potentiel inexploité dans les villes d'Europe.

Sans en faire une solution magique, l'agriculture urbaine pourrait contribuer au mieux-être en ville, sous des formes multiples, hétéroclites : jardins collectifs, fermes urbaines, agroforesterie, jardin d'insertion ou végétalisation d'espaces publics...

Si cet intérêt s'exprime en premier lieu parmi les classes les plus aisées, pour des raisons en partie financières, l'agriculture urbaine pourrait répondre à des besoins des quartiers en politique de la ville sous différents volets : lien social et solidarité, cadre de vie et environnement, santé publique (sensibilisation à la qualité nutritionnelle des aliments), culture (ateliers de la graine à l'assiette, ateliers pédagogiques pour enfants), développement économique et emploi (production agricole, chantiers d'insertion, voire formation professionnelle, production locale à prix réduits)...

Malgré ces opportunités, Inter-Made partage en début de session la difficulté à identifier des porteurs de projet qui répondent complètement aux critères de l'innovation sociale en politique de la ville, c'est-à-dire qui soient à la fois localisés en quartier politique de la ville, avec un vrai ancrage territorial, une participation des habitants et un modèle économique hybride qui ne soit pas complètement dépendant de financements publics. En premier lieu, parce que c'est un secteur très attractif, mais relativement récent en PACA. En second lieu, des contraintes particulières pèsent sur ce secteur d'activité : **la problématique du foncier** (disponibilité face à la pression immobilière, qualité des sols, points d'eau), difficulté et **manque d'attractivité du métier**, complexité du modèle économique dans un secteur où la **rentabilité est souvent faible**, **importance de l'étape de « mobilisation et participation des habitants »** pour éviter des projets « hors sols », manque de compétences.

Ces contraintes invitent à rester modeste et à **exprimer dès le départ les priorités pour son territoire : emploi – insertion, cohésion sociale ou production agricole**. Ainsi, un jardin partagé pourra répondre en priorité à un enjeu de cohésion sociale, tout en répondant, à la marge à un enjeu de production alors qu'une ferme urbaine pourra répondre en priorité à un enjeu de production tout en répondant à la marge à un enjeu de cohésion sociale (ateliers pédagogiques) voire d'insertion (emploi de contrats en insertion). D'où l'importance de bien placer le curseur sur les priorités de chaque territoire.

L'expression de ces priorités à travers une feuille de route constitue le fil rouge de la journée. La matinée consacrée à la présentation d'expériences vient apporter des sources d'inspirations et des éléments concrets. L'après-midi, à partir de ces expériences et du diagnostic territorial travaillé en amont, les participants conçoivent et rédigent leur feuille de route avant de l'enrichir mutuellement au travers d'un atelier de co-développement.

I. L'agriculture urbaine et la politique de la ville : témoignage et retours d'expérience

La problématique du foncier permet de distinguer plusieurs types de projets d'agriculture urbaine :

- Ceux qui parviennent à contourner la difficulté par une mise à disposition (délégation de service publique, ou terrain familial)
- Ceux qui proposent des solutions innovantes en abordant l'équation à l'envers : d'abord trouver le foncier et ensuite imaginer le projet
- Ceux qui procèdent en deux temps : une phase test réduite, puis une fois l'intérêt suscité ou la preuve du concept établi un projet en taille réel

HEKO Permaculture : l'ingénierie de projet au service d'un territoire

Heko permaculture est une association qui promeut une agriculture urbaine innovante en Méditerranée, au travers de 4 axes : le développement de micro-fermes urbaines productives en milieu urbain et péri-urbain, la création d'espaces ressources liées à l'agriculture urbaine, la transformation des espaces verts collectifs en espaces comestibles, le développement d'outils pédagogiques pour le milieu scolaire.

Composée de 4 salariés permanents et de 20 bénévoles, **l'association apporte principalement une fonction support : elle ne produit pas directement mais soutient l'émergence de projet par des compétences d'ingénierie de projet.** Elle s'appuie ainsi sur des études de faisabilité, réunit les conditions favorables, fédère les acteurs locaux et propose des modèles de gestion pour initier des projets innovants. Pour s'adapter à la problématique du foncier disponible en ville, l'association peut s'appuyer sur différents modèles : bacs hors sol, pépinière, maraîchage.

Carl Pfanner, développeur de projet, présente l'un des projets en cours : celui de l'implantation d'une **ferme urbaine dans le quartier de Frais Vallon** sur une colline de 8 hectares (dont 22 000 m² sont valorisables), dont la Métropole est propriétaire. Les deux axes du projet sont : la qualité de vie et l'insertion par l'économie.

- Modèle économique : cet accompagnement, financé à hauteur de 400 000 euros par la métropole (service politique de la ville et service développement) pour une durée de 4 ans, vise à susciter une activité économiquement viable en 4^{ème} année, en tenant en compte des besoins de formation. Au bout des 4 années, Heko-permaculture pourra soit garder le pilotage du projet s'il n'y a pas de repreneur soit entrer dans une phase de transition avec une tutelle.
- Participation et ancrage territorial : L'association « Arènes » est sollicitée pour accompagner la participation et la mobilisation des habitants. Une première action commune est l'organisation et la **co-animation d'un premier forum public et débat** sur l'agriculture urbaine le 3 octobre 2017. De même, ils proposent aux habitants la visite d'exploitations d'agriculture urbaine comme source d'inspiration.
- Partage de la valeur : Une étude de faisabilité technique a mis en valeur le potentiel de valorisation de l'écosystème de la colline en distinguant les parcelles pour le maraîchage, agroforesterie, apiculture et aviculture. **Certaines parcelles pourraient être destinées à de la production économiquement viables, pour un potentiel de 3,5 équivalents temps plein tandis que d'autres seraient destinées plutôt à des actions de cohésion sociale** : jardins partagés, ateliers pédagogiques. Ainsi, il existe un potentiel de 7 ETP sur l'ensemble de la colline.

Carl évoque la qualité des sols comme étant « moyennement ou très pollués ». Plusieurs solutions de dépollution peuvent être envisagés : soit « peu coûteux et

lent » ou « très coûteux et rapide ». Une autre piste pourrait être celle d'amender le sol et d'y ajouter de la terre arable.

- ⇒ Echanges avec la salle sur le modèle de gestion, le modèle économique et la difficulté du métier qui peut freiner les vocations.

Carl Pfanner (Heko) précise qu'étant donné les faibles marges de rentabilité en agriculture, il est **important de fixer des priorités et de choisir entre l'objectif de création d'emploi et celui de production de qualité à bas coût pour la rendre solvable**. Toutefois, il exprime l'importance de relativiser la difficulté du travail de la terre par le fait que ce métier est vecteur de qualité de vie et de sens. **Des vocations peuvent donc se développer, si les conditions favorables sont réunies** (formation, accompagnement, étude de faisabilité...).

De tels projets aux objectifs multiples requièrent d'importants coûts : coût de l'expertise technique, coût de l'animation (mobilisation sociale, supports pédagogiques), coûts de modification des comportements qui demandent du temps. D'où l'idée de **cloisonner les différents projets, avec des modes de financement spécifiques, pour que chacun participe au projet global**.

Le montage du projet peut aussi **prendre en compte les coûts évités** (par exemple en termes de paysagisme) **ainsi que les externalités positives**. Par exemple, des pratiques de compostage peuvent représenter d'importants services à la collectivité (réduction des déchets ménagers). Ce type de calcul **nécessite un lobbying auprès des collectivités, en s'appuyant sur des études très documentées**.

Des producteurs en quartiers politique de la ville : Terre de mars et La ferme de la tour des pins à Marseille

Diffusion d'une vidéo « citoyens pour demain » pour présenter 2 projets marseillais en agriculture urbaine : « Terre de Mars » (accompagné par Inter-Made) et « la ferme pédagogique de la Tour des Pins », tous deux situés dans le 14^{ème} arrondissement.

La ferme de la tour des pins allie production (élevage de moutons, de chèvres, de vaches et de volailles) et pédagogie (animation, visite). Le terrain de 6 hectares est mis à disposition par la mairie, ainsi qu'une indemnité pour financer une animatrice, en échange de la gestion du domaine et l'atteinte d'objectifs sociaux et économiques (45 animations publiques payantes/an et 630 heures/an animation gratuite avec des scolaires).

Les recettes sont constituées à 95% des produits des ventes réalisées à la ferme en direct (client du quartier/restaurant), ou via des intermédiaires (Biocoop). Le reste repose sur la vente d'animations (visite, atelier, événement). Les charges sont essentiellement de la masse salariale (2,5 ETP) et des amortissements. Le chiffre d'affaire annuel est d'environ 80 000 euros¹.

Les principaux leviers du projet sont la qualité des produits (bio), le potentiel du site, l'intérêt des marseillais et des médias. Les principaux freins sont : refus d'octroi d'une place sur les marchés de producteurs (ce qui ne permet pas de réguler la vente de la production), pas de

¹ 5 fermes urbaines à Marseille, dont trois fonctionnent en « délégation de service public » (Roy d'Espagne, Bonneveine, la ferme de la Tour des Pins) et deux produisent directement (ferme de Ravel, terre de Mars).

soutien institutionnel ou financier (investissement réalisé en propre de la salle de vente et de la chambre froide), accueil du public limité (horaire, pas de toilette ou point eau) et pas de dynamique entre exploitant (ferme roy Espagne, collet des comtes).

L'exploitante agricole a aussi un projet de création d'une l'association « Graine de bitumes » avec des femmes du quartier (via ADDAP 13) : du jardin à l'assiette + épicerie bio solidaire.

Les jardins partagés de l'association Petit à Petit à Arles

Le projet de l'**association Petit à Petit**, accompagné par Inter-Made à Arles, est aussi évoqué. Cette association spécialiste de la médiation sociale a été sollicitée par un bailleur social qui souhaitait mettre à disposition des terrains (3900 hectares) pour y installer des jardins partagés.

Créés en 2016 et inaugurés en juillet 2017 à Grillefeuille, ces jardins ciblent les publics des quartiers prioritaires (association, élève, habitant, etc.) et ont pour objectif de favoriser le vivre ensemble, faire découvrir le jardinage naturel (écologique) et accéder à une nourriture saine.

L'association Petit à Petit joue un rôle d'accompagnement et de formations des jardiniers (en thérapie sociale et intelligence relationnelle), d'animation (réunion de travail, permanence, événement) et de gestion du lieu (chantier d'aménagement et d'entretien).

Les jardins ont connu un tel succès que des travaux d'extension pour mettre à disposition 29 parcelles supplémentaires ont été réalisés, via un chantier d'insertion réalisé par la régie de quartier. A ce jour, 100% des parcelles sont occupés par 56 bénévoles qui gèrent (fonctionnement collectif et participatif) et entretiennent les jardins. 86% d'entre eux vivent dans un logement social. La fréquentation est aussi en hausse.

Cette adhésion ne se traduit cependant pas encore par un modèle économique hybride et le projet reste dépendant des financeurs publics et privés.

De même, on constate de manière générale un engouement des conseils citoyens pour les jardins partagés. Plusieurs conseils citoyens souhaitent développer ce type de projets.

On constate donc une pluralité de projets qui présentent des complémentarités : des jardins partagés avec un objectifs de sensibilisation, agriculture productive en ville et des productions en zone péri-urbaine avec par exemple des systèmes d'auto-cueillette.

II. Atelier de co-développement : Ma feuille de route pour mon territoire

L'après-midi est consacré à la réflexion, la rédaction et la présentation de la feuille de route de chaque territoire.

Un temps individuel permet à chaque acteur de revenir sur **le diagnostic de son territoire** pour se projeter dans l'avenir (objectif, projet idéal, critères de réussites) et rédiger son **plan d'action** (à court, moyen et long terme).

Pour venir enrichir cette phase de rédaction, **des idées d'actions** sont proposées dans les domaine de : la connaissance des ressources locales et de la participation des acteurs ; la communication, sensibilisation pédagogie des acteurs ; la modalité des appels à projet ; l'animation, l'accompagnement des acteurs.

La restitution se fait ensuite sous forme d'un **atelier de co-développement**, en 3 phases et en sous-groupes : présentation du plan d'action, questions d'éclaircissement puis discussion d'enrichissement entre les personnes qui écoutent.

Enfin, un temps d'échange final permet de relever les points de convergences et les enjeux pour la suite.

Ainsi l'enjeu de la structuration d'une stratégie apparaît pour l'ensemble des territoires avec la nécessité de travailler bien en amont des appels à projet pour partager un regard.

Dans un premier temps, **les acteurs présents souhaitent trouver dans l'agriculture urbaine une réponse à des enjeux de cohésion sociale, de cadre de vie et de santé publique**, avec par exemple l'idée du jardin collectif comme un « centre social à ciel ouvert ».

Une première étape commune aux plans d'action se situe dans une phase de repérage d'acteurs, de dispositifs et de ressources locales : lancement d'une étude sur les sources de financement potentiel à Marseille, publication des résultats des études urbaines du PRIR à Vitrolles, benchmarking et identification de zones potentiellement aménageables à Aix-en-Provence, identification des acteurs à Brignoles. De son côté, le conseil citoyens souhaite organiser des réunions publiques pour présenter son projet de jardin partagé et mobiliser les habitants intéressés.

Ensuite, une phase d'animation vise à mobiliser les acteurs du territoire voire susciter des synergies d'acteurs pour enfin voir émerger des projets innovants, qui pourraient être accompagnés par la politique de la ville.

De manière transversale, un besoin de construction d'argumentaire et de lobbying auprès des institutions et des élus pourrait permettre de voir émerger une véritable politique publique territoriale, qui permettrait de soutenir et mettre en cohérence les projets d'agriculture urbaine.

Conclusion

Ressources et liens

- **Sites web présentés :**

<http://terredemars.fr/terre-de-mars-tf1-lemission-reportages-samedi-20-janvier-a-13h30/>

www.cite-agri.fr

<https://fermedelatourdespins.jimdo.com/>;

- **Acteurs locaux en lien avec l'agriculture urbaine,**
** accompagnés par Inter-Made*

Petit à petit (Arles)* : Anne DRILLEAU, contact@assopetitapetit.org

Terre de Mars (Marseille)* : Manon DIENY, manondieny@hotmail.fr, 06 31 07 08 08

La Cité de l'Agriculture (Marseille)* : contact@cite-agri.fr , 06 23 93 32 66

Filière paysanne* (Marseille) : Jean-Christophe ROBERT, 06 17 47 88 78, filiere.paysanne@gmail.com

Cultures permanentes (Marseille)*, Sabine SOLE sabine@cultures-permanentes.com

La ferme de la tour des pins (Marseille) : Marie MAURAGE,

Les Incroyables Comestibles : collectif (bénévole) à Brignoles et à Saint-Maximin.

La Marcotte (Gardanne), ferme urbaine et citoyenne : lamarcotte@inspire-institut.org 06 45 45 88 77

Bzzz (Tourves et Marseille), apiculture alternative et participative : contact@bzzz.fr, 06.68.07.17.17

Sème et récolte (Toulon), agriculture urbaine et création de potagers partagés : carine.chevrier@seme-et-recolte.fr, 06.61.26.79.09

Heko permaculture : Carl Pfanner : carl.pfanner@gmail.com ou cp@heko.farm

Colineo (Marseille) : association, basée à Château-Gombert, de préservation des restanques, maraîchage en toute petite surface et sensibilisation : colineo.assenemce@gmail.com.

Abricotoit : julien.girardon@abricotoit.fr

Foresta* (Marseille) : foresta@yeswecamp.org

La chouette liberté à Brignoles : <http://lachouetteliberte.wixsite.com/assoceco>